



Expli-Sites

N°20
Août 2007



Pages 8 & 9

Dossier «Des habitats et des hommes» : les étangs



Page 10

Nouvelle rubrique : espèces invasives, quelle menace pour la biodiversité ?

Page 4

Création de la commission Valorisation

Editorial

Tout au long de 2006 et plus encore en ce début 2007, le Conservatoire du Patrimoine Naturel de la Région Centre a activement participé à l'élaboration des politiques environnementales à différents niveaux. Nous savions que 2007 serait une année clef et nous pouvons donc raisonnablement espérer voir une grande partie de nos efforts porter ses fruits.

Les récentes annonces du nouveau gouvernement, qui souhaite organiser, pour la première fois, un « Grenelle » de l'Environnement, laissent à espérer que nous nous trouvons, peut-être, à l'aube d'une véritable volonté de nos dirigeants de préserver notre environnement sous toutes ses formes. Le Conservatoire, à travers la Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels, apportera sa contribution aux réflexions nationales et nous serons très attentifs à ce que les engagements pris servent réellement la préservation de la biodiversité, à l'échelle nationale comme à l'échelle internationale.

Cependant, il apparaît d'ores et déjà que tous les acteurs de l'environnement n'auront pas leur place autour de la table des discussions. Il est donc urgent que les réseaux s'organisent et se regroupent car c'est l'union qui fait la force. C'est pourquoi le nouveau bureau de la Fédération, élu le 9 juin, a décidé d'explorer toutes les pistes de complémentarité avec les autres réseaux acteurs de l'environnement en France, en particulier Réserves Naturelles de France, les Parcs Naturels Régionaux, le Conservatoire du Littoral, les Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement, les Conservatoires Botaniques Nationaux et l'Office National des Forêts... Chaque réseau a, bien entendu, ses spécificités, mais par des voies différentes, c'est le même objectif que tous poursuivent.

Dans le même état d'esprit, le Conservatoire continue de cultiver sans cesse à l'échelle régionale, départementale et autour des sites préservés le partenariat et la collaboration avec l'ensemble des acteurs du territoire.

Expliquer, informer, là est la philosophie de notre intervention et le nouveau nom de notre feuille de liaison « Expli-Sites » est le reflet de cette volonté du Conservatoire d'intégrer les sites protégés au cœur même des territoires ruraux ainsi que dans les usages quotidiens de leurs habitants.

Ninó~Anne Dupieux,
Présidente

Sommaire

Editorial	p.1
Un nouveau site naturel préservé	p.2
De site en site	p.3
Le Conservatoire de A à Z...	p.4
- Retour sur l'assemblée générale	p.4
- Zoom sur les instances de réflexion et de décision	p.4
- Les adhérents ont la parole	p.5
- L'agenda du bénévoles	p.5
- Côté salariés	p.5
Around du programme Loire nature	p.6
- A l'échelle des sites	p.6
- A l'échelle de la région	p.7
- A l'échelle du bassin	p.7
Des habitats et des hommes	p.8
Protéger durablement	p.10
- Les espèces invasives	p.10
- En bref	p.10
- Ensemble pour la nature	p.11
Adhérer au Conservatoire	p.12
En savoir plus	p.12
Partenaires	p.12
Contacts	p.12



Offrons à nos enfants un patrimoine naturel préservé

UN NOUVEAU SITE NATUREL PRÉSERVÉ



BENNE,

A Dampierre-en-Burly (Loiret)



Le site de Benne, appartenant au domaine public fluvial de l'Etat, est localisé sur la rive droite de la Loire, à une soixantaine de kilomètres en amont d'Orléans. Il couvre environ 70 hectares et s'étend sur une longueur moyenne de 3,7 kilomètres et sur une largeur moyenne de 150 mètres. Il est délimité par le déversoir de Pierrelaye en amont et par la limite communale d'Ouzouer-sur-Loire en aval.

En 2006, l'Etat a confié au Conservatoire la gestion du site dans le cadre d'une autorisation d'occupation temporaire (arrêté préfectoral du 12 mai 2006).

Le milieu est relativement sauvage et présente une grande diversité floristique et faunistique. En amont, le site est prédominé par une forêt de bois durs (chêne-ormeaie). La partie aval du site est caractérisée par la présence de grèves et par une dominance de milieux herbacés à l'intérieur du lit. Une forêt alluviale est présente sur l'ensemble du site le long des berges.

Des prospections floristiques ont débuté fin mars 2007 et se dérouleront jusqu'à la mi-septembre. Les relevés permettront de réaliser la cartographie des habitats naturels ainsi que la des-



La Loire entre les grèves et l'île de Benne en aval du site (ci-dessus)

Pâturage par les solognotes en juin 1998 (à gauche)



cription de transects de la végétation sur l'ensemble du site. Sur la base de ce diagnostic, un plan de gestion sera élaboré et fixera les objectifs à atteindre ainsi que les actions à mener durant les cinq prochaines années.

En 1997, une opération expérimentale de pâturage a été mise en place après une demande d'éligibilité d'un projet commun entre le Groupement d'intérêt cynégétique Loire et l'association Flock-Book Solognot. Sous la maîtrise d'ouvrage de l'Association pour le pastoralisme dans le Loiret, le site a été depuis lors et jusqu'en 2004 pâturé par des moutons solognotes, une race rustique en voie de disparition. Après trois ans d'absence, les moutons sont aujourd'hui de retour de fin juillet à la fin de la période estivale, grâce à un partenariat avec un nouvel agriculteur.

Depuis près de 30 ans, une forte déprise agricole a entraîné une diminution du pâturage sur le secteur, ce qui a eu pour conséquence la fermeture du milieu et donc la diminution de la diversité faunistique et floristique. Cette fermeture, caractérisée par une végétation dense, est également un obstacle à l'écoulement des crues. La pérennisation du pâturage sera une des mesures de gestion à entreprendre afin de conserver et valoriser l'aspect patrimonial du site.

- MLY -



A



C



B



D

- A - Ail à tête ronde
- B - Orobanche des sables
- C - Armérie des sables
- D - Orchis pyramidal

Intérêt floristique patrimonial

Actuellement 299 végétaux supérieurs ont été recensés, dont 3 protégés en région Centre : l'Orchis pyramidal, la Laïche de la Loire et le Lupin réticulé, et 10 considérés comme rares : l'Ail à tête ronde, l'Alysson à calice persistant, le Gazon d'Olympe, l'Armoise champêtre, le Corynéphore blanchâtre, le Géranium luisant, l'Orobanche des sables, le Peuplier noir, la Spergulaire à cinq étamines et le Trèfle semeur.



De site en site

TERRES DE L'ORME

Allouis (Cher)



En 2004, un premier tronçon de clôtures et de haies avait été mis en place sur le site. Dans la continuité de ces travaux, un deuxième tronçon a été réalisé en 2007 par l'association d'insertion le Relais.

Cette année, c'est une longueur de 1150 mètres qui a été changée avec le remplacement du grillage industriel par du barbelé, adapté au pâturage.

Le Relais a commencé à travailler début février, par équipe de cinq à six ouvriers et un ou deux encadrants techniques. Le chantier a consisté tout d'abord à débroussailler et dégrader l'ancien grillage puis à évacuer en décharge contrôlée d'anciens poteaux en béton. Parallèlement, une haie composée de 1120 pieds d'essences locales, réparties sur deux rangs et 500 mètres de long, a été plantée par un horticulteur professionnel durant la deuxième quinzaine de mars.

Plantation d'une haie et remplacement de la clôture

L'ensemble de la haie est recouvert d'un paillage naturel limitant le développement des autres végétaux.

Les jeunes plants sont protégés des herbivores sauvages par des manchons qui seront retirés ultérieurement.

D'ici quelques années, cette haie permettra de fournir de l'ombre aux bêtes, de créer une niche écologique pour les oiseaux et surtout pour les insectes, mais aussi d'animer le paysage.

- AG -



La clôture doublée de sa haie sur les Terres de l'Orme



Mobilisation autour des pelouses sèches

Dans le cadre de la manifestation Ensemble traitons mieux la Touraine organisée par le Conseil général d'Indre-et-Loire, le Conservatoire a proposé de faire découvrir les pelouses sèches, milieu de plus en plus rare, à une classe de 29 élèves de CM1-CM2 de l'école primaire Sainte Jeanne d'Arc à Bléré afin de les sensibiliser à la préservation et au respect de leur environnement proche.

Les enfants ont vécu toute une journée à l'heure verte avec le matin, une découverte, en classe, des missions du Conservatoire et des caractéristiques des pelouses sèches sous forme de jeux et l'après-midi, une séance de terrain plutôt arrosée. Motivés et enthousiastes, les enfants, tout comme la correspondante locale de la Nouvelle République, n'ont pas eu peur de se mouiller. Equipés de casquettes, gants et sacs poubelles, ils ont découvert le site, sur les Grandes Fontaines, ainsi que les menaces qui pèsent sur les pelouses et la gestion menée par le Conservatoire en partenariat avec la Mairie. Ils ont ensuite ramassé les déchets rencontrés.

Sur ce même site, le Conservatoire a organisé le samedi 12 mai au matin une animation à destination des membres du conseil municipal et de leur famille. Dix personnes, dont le maire, ont accompagné l'animatrice sur les pelouses sèches et découvert, à leur tour, les différentes espèces d'orchidées et les actions de préservation programmées dans le plan de gestion, validé en 2005. - MV -

PELOUSES DE BLERE

Bléré (Indre-et-Loire)



Les enfants s'équipent pour le ramassage des déchets

LES GLENEAUX

Baccon (Loiret)



Dans le cadre de la réalisation du plan de gestion du site des Gléneaux, une réunion d'information de la population et des acteurs locaux a été organisée le 12 avril 2007 pour présenter le diagnostic écologique et les orientations de gestion qui pourraient être mises en œuvre sur les pelouses calcicoles.

L'objectif de cette réunion était d'informer et de faire participer les riverains à la réflexion. 26 personnes étaient présentes ainsi que des représentants de la société CEMEX (exploitant de carrières) à qui appartient les terrains.



Les pelouses de Baccon, vastes étendues riches sur le plan floristique

Informers les locaux

Cette démarche, bien accueillie par CEMEX, qui a également le souci d'intégrer son activité dans le tissu local, vise à l'appropriation du site par la population. Dans un contexte d'agriculture intensive, son objectif est aussi d'expliquer que la démarche Conservatoire ne se limite pas aux seuls terrains gérés par bail emphytéotique avec CE-

MEX (4,6 ha) mais s'étend à d'autres, réhabilités alentour qui n'ont pas vocation agricole. Après sa validation, le plan de gestion sera présenté lors d'une nouvelle réunion publique qui se déroulera sur le terrain au printemps 2008.

- FH -



LE CONSERVATOIRE DE A à Z...

Retour sur l'assemblée générale 2007

L'assemblée générale du Conservatoire a eu lieu le 17 mars 2007. Après la visite du site des Marais le matin, elle a rassemblé une cinquantaine de personnes dans une salle mise gracieusement à disposition par la Ville de Châteaudun. Elle a été l'occasion de tester un nouveau type de rapport d'activités : un document synthétique accompagné d'un CD-Rom contenant, outre la carte des sites, le rapport moral de la présidente et le rapport financier, le rapport exhaustif et interactif site par site... Après les présentations illustrées, les différents rapports - moral, d'activités et financiers, en présence d'une représentante du commissariat aux comptes - ont été validés.

A l'issue de l'assemblée générale, Ninó~Anne Dupieux a été réélue à la présidence du Conservatoire. Deux changements sont intervenus au sein du Bureau, avec la nomination de René Rosoux au poste de délégué départemental du Loiret, en remplacement de Ninó~Anne Dupieux, et celle de Jean-Claude Léchelon succédant à Jean-Paul Thevenin comme délégué départemental du Cher.



Assemblée générale 2007 à Châteaudun (28)

Couvertures du CD-Rom et du rapport synthétique d'activités 2006



Zoom sur les instances de réflexion et de décision

Par délibération du 9 décembre 2006, validant le Projet coordonné 2007-2013 pour les Espaces naturels et ruraux de la région Centre*, le Conseil d'administration (CA) a réaffirmé que l'un des **objectifs prioritaires du Conservatoire était la constitution d'un réseau de sites naturels protégés.**

* Projet coordonné disponible au format papier au siège du Conservatoire

Conformément aux décisions du CA du 17 juin 2006, faisant suite aux réflexions du séminaire interne d'avril 2006, la priorité a été donnée **à la mixité des interventions faisant des acquisitions un outil complémentaire aux relations conventionnelles établies avec les collectivités, ainsi qu'au renforcement de l'assise citoyenne locale, avec le développement d'actions visant à amplifier, autour des sites, les liens avec les élus locaux, à développer les contacts et échanges avec les usagers (chasseurs, agriculteurs, pêcheurs...) et les riverains.**

Vers une appropriation locale

Création d'une commission Valorisation !

A l'image de la commission thématique Maîtrise foncière travaillant sur le choix des sites d'intervention, la création d'une commission Valorisation a été validée en CA le 17 juin 2006.

Cette commission aura pour rôle de poursuivre les réflexions engagées lors du séminaire d'avril 2006 et de proposer au CA des pistes d'actions, notamment autour de l'assise citoyenne, l'appropriation locale, l'éducation à l'environnement, le tourisme de nature et l'image Conservatoire.

Ouverte à tous les adhérents, rassemblant une dizaine de personnes, elle se réunira selon une fréquence à préciser (3 à 4 fois par an) dans plusieurs points de la région.

L'organisation précise de cette commission sera validée en CA le 6 octobre. Si vous êtes intéressés, vous pouvez d'ores et déjà contacter Isabelle Gravrاند au siège du Conservatoire.

Vers un réseau de sites préservés...

Comment sont choisis les sites où le Conservatoire intervient ?

La commission Maîtrise foncière, accompagne la démarche. Présidée par Jean-Pierre Jollivet et créée par décision du CA le 23 juin 2004, elle valide la présentation du site devant le CA, suit l'évolution des dossiers de préservation, propose des stratégies et rend compte au CA ou au Bureau.

- 1) **Les salariés, aidés de bénévoles,** assurent une veille écologique et foncière, ainsi qu'un relationnel étroit (SAFER, acteurs locaux...) sur les secteurs stratégiques définis dans le projet coordonné 2007-2013.
- 2) **Le Conseil scientifique,** présidé par Pierre Boudier, juge de l'intérêt des projets présentés au regard des enjeux globaux de préservation du patrimoine naturel.
- 3) **Le Conseil d'administration** valide les projets d'intervention et les modalités de préservation.
- 4) La mise en oeuvre est ensuite assurée en grande partie par **l'équipe salariée.**

Départ d'un conservateur - Merci à Jean-Louis Fromage

Le Conservatoire tient à remercier très chaleureusement Jean-Louis Fromage, adhérent de la première heure, pour son implication en tant que conservateur bénévole du site des Chaumes du Patouillet à Lunery (Cher) depuis l'acquisition des parcelles en 2000. Il a souhaité mettre un terme à sa fonction mais reste conseiller scientifique. Le site, comme de nombreux autres, est désormais orphelin et attend un nouvel ambassadeur.

Pour connaître les sites non pourvus ou vous procurer la charte des conservateurs bénévoles (accessible sur le site internet du Conservatoire), contactez le siège ou l'antenne du Conservatoire de votre département (cf. coordonnées au dos de ce document).

Les adhérents ont la parole !



1^{re} journée des adhérents du Cher

Temps couvert en ce 19 mai 2007, l'après-midi est consacré à la 1^{re} journée des adhérents du Cher. Les Ethouars situés sur la vallée de l'Yèvre entre Bourges et Vierzon, est l'espace naturel choisi pour cet événement. Six personnes

sont présentes à Berry-Bouy, accompagnées par le conservateur, Philippe Renard. L'objectif de cette rencontre est la découverte privilégiée d'un site qui a fortement changé depuis deux ans. Après de lourds travaux de renaturation en 2005, les peupliers ont laissé la place aux prairies de fauche sur 18 ha avec pour objectif le retour du cortège faunistique exceptionnel des prairies inondables.



Crue sur les Ethouars en mars 2007



Vue sur les Petites Ethouars

Les premières questions du jour portent sur les habituelles déterminations de plantes : les différences entre le Phragmite et la Baldingère (pour souvenir : la ligule), les petits trucs et astuces pour reconnaître les graminées... Les échanges fusent, les impressions aussi. Le soleil rejoint le groupe et les premières éclaircies pointent leur nez ; avec elles, les libellules et les papillons. Rappelez-vous de quelques captures : les Caloptéryx, les mâles au bleu brillant et les femelles au vert plus mimétique, et le Fadet commun, petit papillon marron.

Profitant d'une bonne visibilité, des points d'observation sont organisés afin de participer au suivi ornithologique. Pêle-mêle sont notés un mâle de Bruant des roseaux, une Bergeronnette printanière, observée au loin sur un arbre, et une Cisticole des joncs poussant son pépiement au milieu de la prairie. Puis, tout à coup, l'œil expert de notre Conservateur remarque un petit passereau posté sur une composée. Sa tête brun noirâtre encadrée de blanc et sa poitrine ocre orangé ne laissent aucun doute : un mâle de Tarier des prés. C'est un oiseau rare de la vallée de l'Yèvre ; tout juste 5 couples y nichent. C'est sur cette observation exceptionnelle que le groupe prend le chemin du retour, sous les alertes menaçantes du Courlis cendré. Le Conservatoire espère que cet événement sera renouvelé et rassemblera plus de monde en 2008 !

- SG -



Tarier des prés



Bruant des roseaux

L'agenda du Bénévole

Chantiers d'automne

Opération nationale du réseau des Conservatoires

Du 1^{er} octobre au 1^{er} décembre : tout le programme dans votre calendrier Balades nature Automne/Hiver.



Plénière des conservateurs

Samedi 17 novembre 2007
(sous réserve de confirmation)

Réunion des conservateurs

Loir-et-Cher et Indre-et-Loire :

Vendredi 12 octobre, à 18 heures

Eure-et-Loir : Samedi 9 décembre

Loiret : Samedi 13 octobre

sur la journée à partir de 10 heures

Cher et Indre : dates à venir

Conseils d'administration

Samedi 6 octobre (Indre)

Samedi 8 décembre (Cher)

Ces dates sont données à titre indicatif. Elles seront confirmées par des convocations.

Côté salariés

Plusieurs recrutements ont eu lieu au Conservatoire depuis la fin 2006 : **Jean-Baptiste Colombo**, au poste d'animateur territorial Natura 2000, basé à Pouilly/Loire ; **Régis Royer**, ancien stagiaire sur les Prairies du Fouzon, employé comme chargé de mission en soutien à l'antenne de Tours ; et récemment, **Sophie Martinez Almansa**, recrutée pour le poste de responsable scientifique et technique, qui connaît bien le Conservatoire pour y avoir déjà travaillé de 1993 à 1997 en tant que chargée de mission sur la phase I du programme Loire nature. Elle remplace Christelle Slande, qui a quitté sa fonction en septembre 2006 pour se consacrer à l'enseignement.

Jean-Baptiste Colombo, animateur territorial Natura 2000

Titulaire d'une maîtrise d'écologie de la faculté d'Orsay, j'ai effectué ma première expérience professionnelle en 2000 lors de mon objection de conscience au Parc Naturel Régional de la Brenne. J'ai ensuite passé près de 5 ans au PNR des Boucles de la Seine normande et suis arrivé au Conservatoire en décembre 2006.

Je suis chargé de l'animation sur les quatre sites Natura 2000 de l'axe Loire-Allier, pour lesquels les Conservatoires Centre et Bourgogne ont été désignés co-animateurs,

et suis donc basé à Pouilly-sur-Loire avec l'équipe de la Réserve Naturelle du Val de Loire. Au quotidien, le travail consiste actuellement à prendre contact avec les divers partenaires du territoire. A l'avenir, il s'agira de promouvoir les contrats Natura 2000, la mise en place de la charte et de veiller à ce que la démarche soit intégrée par l'ensemble des acteurs. J'avoue que les perspectives et le travail réalisé et à réaliser me plaisent particulièrement d'autant plus dans un cadre comme celui de la Loire des îles.



A l'échelle des sites



**Informations d'actualité,
à chaque saison ses panneaux !**

Depuis 1993, date de l'implication du Conservatoire sur les Prairies des Chênevières, des chevaux camarguais pâturent ce grand espace en toute liberté selon les principes du pâturage naturaliste.

Cependant, cet enclos est situé dans le périmètre de l'Ecoparc des Chênevières, grand lieu de promenade pour de nombreux castelroussins et déolois.

Or, ce choix de gestion, mieux connu dans le sud de la France, est ici mal perçu par certains riverains. C'est pourquoi, comme le préconisait le plan de gestion du site, un panneau réservé



PRAIRIES DES CHENEVIÈRES Déols (Indre)

à l'information courante (naissance de poulains, visite du vétérinaire, observation de nouvelles espèces, dates d'animations...) a été installé cette année. Parallèlement, cinq autres petits panneaux ont été posés. Amovibles, ils révèlent au fil des saisons de nouvelles informations naturalistes. Au regard des problématiques liées à la fréquentation, il a en effet semblé nécessaire de fournir une information régulière et non statique, abordant la vie des chevaux, à l'aise sur le site hiver comme été ! - SGA -

RIVES DE BEAUGENCY Beaugency (Loiret)



Dans la continuité de l'étude d'interprétation réalisée en 2005, le projet d'aménagement des Rives de Beaugency s'est précisé. Visant à réintégrer le site au sein du territoire communal et à inciter les balgentiens à porter le regard de la ville vers l'espace naturel, il a été présenté en Conseil municipal début 2006. Ce rapprochement avec la commune a marqué le début d'un partenariat assidu, avec la nomination de deux conseillers municipaux, MM. Faucon et Cointepas, chargés de suivre le dossier. Après un passage du projet en Commission de la nature, des paysages et des sites en décembre, afin de valider les aménagements proposés en périphérie de site classé, et des visites de terrain destinés à affiner les cahiers des charges, la démarche a abouti à une conférence de lancement, co-orga-

Démarches pour l'appropriation locale du projet d'aménagement des Rives de Beaugency



nisée par la Mairie et le Conservatoire, le 11 juin 2007. A destination des habitants et des acteurs locaux, elle a été l'occasion, outre de présenter le projet à une cinquantaine de personnes (enseignants, représentants des associations locales dont l'office de tourisme, habitants...) de signer officiellement une convention de partenariat entre la commune et le Conservatoire. - IG -



Le nouveau plan de gestion est en cours

Les Hauts de Bertignolles, inscrits en rive gauche de la Loire, à 2 km en amont de la confluence avec la Vienne, abritent l'un des plus grands ensembles de pelouses calcaréo-siliceuses du bassin ligérien.

Pâturés dès le Moyen Age, ils s'intégraient jusque dans les années 1960 à de vastes communaux où chaque habitant pouvait amener ses bêtes : moutons, chèvres, vaches, oies. Ce pâturage gardé et itinérant contribuait, en bloquant la colonisation ligneuse, en association avec la dynamique fluviale, à la préservation des pelouses. Dans le milieu des années 1950, ces terrains touchés par la déprise agricole ont suscité d'autres vocations : plantations de pins et peupliers, extractions de granulats, développement d'activités de loisirs (hippisme, aéromodélisme...).



PELOUSES DE BERTIGNOLLES Savigny-en-Véron, Avoine (Indre-et-Loire)

Malgré ces évolutions, le site reste un haut lieu botanique abritant deux espèces protégées en France et huit en région Centre. Il accueille également un peuplement d'insectes arénicoles* dont *Harpalus neglectus* (découvert en 2006), coléoptère répandu sur les dunes littorales de la mer du Nord et rare à l'intérieur des terres ! Sur la base de l'évaluation du précédent, le nouveau plan de gestion, initié en 2006 et validé en août 2007, permettra de définir pour les six ans à venir les actions nécessaires à la conservation de ce site naturel de grand intérêt. - MLH -

Lupin réticulé, plante protégée au niveau régional



*Arénicole : Qui vit dans le sable ou dans les endroits sablonneux



A l'échelle de la région

La soirée Loire nature, reconduite en région Centre

Malgré une non-reconduction au niveau national, le Conservatoire du Centre a souhaité, avec la LPO Touraine pour le pôle Indre-et-Loire, renouveler, pour la 4^e année consécutive, la soirée Loire nature. Après trois éditions réussies, qui avaient rassemblé en région Centre plus de 200 personnes en 2004, 588 en 2005 et 436 en 2006, le Conservatoire a poursuivi selon la même formule en proposant sur trois pôles principaux des balades sensorielles, un apéritif ligérien puis un spectacle crépusculaire. 120 personnes ont, cette année, répondu à l'appel sur les sites d'Entre les Levées, du Val de Montlouis et de l'île Marie, tandis que



La soirée Loire nature sur le Val de Montlouis : apéritif ligérien, à base de produits locaux et bio, et spectacle nocturne par l'association montlouisienne «A fleur de conte».

Soirée contes avec l'association «Allo Maman Bobo» proposée par Loiret Nature Environnement sur la Réserve Naturelle de Saint-Mesmin.

Lâcher de bateaux sur l'île Marie



31 autres assistaient aux animations proposées par les associations partenaires sur d'autres sites : Loiret Nature Environnement (ex-Naturalistes Orléanais), Nature 18, Maisons de Loire, CPIE Touraine-Val de Loire.

- IG -



Panneau conçu par les enfants de la classe de CM1-CM2 de l'école Joliot-Curie de Vierzon, pour l'exposition sur l'île Marie, présentée à la bibliothèque de Vierzon du 10 juillet au 1^{er} septembre.



Loire nature en bref !

Un Faucon au milieu des mouettes

Fin février à Montlouis-sur-Loire, au sein de l'arrêté de protection de biotope, un Faucon pèlerin immature a été observé autour de la colonie de Mouettes mélanocéphales. Faisant le guet depuis le pont SNCF, il s'est rapidement spécialisé dans leur capture. Ses attaques répétées, semant la panique chez les mouettes, ont conduit nombre d'entre-elles à quitter le site, vraisemblablement pour grossir les effectifs du côté de Montsoreau.

« 1, 2, 3... au bout de la marelle ligérienne »

Pour Jour de Loire, proposé chaque année par le Conseil général d'Indre-et-Loire, cinq classes, soit 120 enfants, sont venues des quatre coins du département, jouer à la marelle et apprendre les caractéristiques des différents milieux ligériens. La météo n'a malheureusement pas été démente pour la nocturne. Tout comme pour le reste du week-end, le public n'a pas complètement répondu à l'appel de la Loire.

Des petits naturalistes en herbe

Que de richesses découvertes sur l'île Marie grâce aux enfants venus sur le site, avec leur regard curieux, à la recherche de trésors naturels. En effet, c'est en 2006 que des collégiens ont fait la rencontre d'un Crapaud commun, caché dans le sable près d'une mare du bras mort. En 2007, c'est une Grenouille agile qui, surprise par les pas des enfants le long du sentier, s'est réfugiée d'un bond dans le boisement alluvial. Or, ces deux espèces n'avaient encore jamais été recensées sur le site. Merci et bravo les enfants !

Basse vallée de l'Indre, Naturalistes : 15 - Rôle : 0

Dans le cadre de l'élaboration du document d'objectifs du site Natura 2000 Basses vallées de la Vienne et de l'Indre, le Conservatoire, en partenariat avec la LPO, a organisé sur l'Indre un comptage de Rôles des genêts. Le 22 mai et le 5 juin, respectivement 15 et 14 naturalistes, les oreilles aux aguets, ont répondu présents ! Malheureusement, le Rôle et son inimitable «crex crex» ne se sont pas fait entendre et ce pour la 5^e année consécutive...



Tout sur Loire nature en région Centre

Le rapport des activités menées par le Conservatoire dans le cadre de Loire nature de 2001 à 2006 est disponible, par courrier, sur simple demande au siège du Conservatoire ou en pdf sur son site Internet : <http://cahiersnaturalistes.free.fr/cpnrc/>

A l'échelle du bassin



L'avenir de Loire nature, indissociable de la mise en œuvre du Plan Loire Grandeur Nature 2007 (PLGN) – 2013

Pour les opérateurs locaux impliqués dans les phases précédentes, l'année 2006 a été consacrée à la définition des orientations stratégiques et des actions en découlant afin de pérenniser, amplifier et intégrer durablement au PLGN ce programme ambitieux qui a fait ses preuves. L'ensemble des contributions a été adressé aux pilotes nationaux du programme en vue de la consolidation opérationnelle du Plan Loire. Le Conservatoire n'a pas fait exception et a envoyé ses projets en faveur de la préservation durable des vallées alluviales majeures de la région Centre. Actuellement, les concertations se poursuivent au niveau du bassin avec

pour objectif un lancement du Plan Loire Grandeur Nature dans le courant du second semestre. La volonté des instances de bassin est de voir les expériences abouties du programme Loire nature être reprises et portées par des nouveaux opérateurs de manière à en amplifier la portée. Les volontés sont réelles, la dynamique de Loire Nature va bénéficier d'une reconnaissance institutionnelle mais pour que les réalisations soient à la mesure des ambitions il conviendra que les dispositifs décisionnels permettent une réelle simplification des démarches et que les pilotes soient les garants d'une culture commune de projet.

- FB -

DES HABITATS ET DES HOMMES



Les étangs : mille et une facettes de notre patrimoine

Un étang est une étendue d'eau stagnante, peu profonde (inférieure à 8 mètres), de surface relativement petite (jusqu'à quelques dizaines d'hectares) issue d'aménagements humains. La plupart des étangs résulte, en effet, de l'établissement d'une digue en travers d'une dépression où les eaux ont naturellement tendance à stagner.

Flûteau nageant, protégé au niveau national

Malgré une surface restreinte, ces zones humides hébergent une biodiversité d'exception grâce à une importante mosaïque de milieux qui se développent en fonction des pentes et des fluctuations du niveau d'eau. Chaque compartiment de la vie accueille, ainsi, des espèces d'une grande rareté, dépendantes de certaines conditions écologiques. Les étangs oligotrophes*, pauvres en éléments nutritifs, sont les lieux de vie d'une éphémère unique *Caenis lactea*, de trichoptères rarissimes tels que *Enomus deceptor* et *Orthotricha tragetti* ou de plantes exceptionnelles comme le Flûteau nageant ou la Caldésie à feuilles de parnassie. Les étangs oligotrophes à mésotrophes* riches en nénuphars et bordés de roselières sont le royaume privilégié de certaines libellules désormais menacées : la Cordulie à taches jaunes, la Leucorrhine à gros thorax et la Leucorrhine à large queue. Quant aux oiseaux, leur nidification est principalement liée à la présence de leur milieu-type. Les radeaux à nénuphars permettent la nidification du Grèbe à cou noir, de la Guifette moustac et de la Guifette noire. Enfin, les grandes roselières humides, milieu en voie de disparition, peuvent héberger le Butor étoilé, le Blongios nain, le Busard des roseaux ou encore des passereaux tels que la Rousserolle turdoïde et la Locustelle luscinoïde.

En région Centre, ces richesses naturelles sont observables en Sologne et en Brenne qui constituent les principales régions d'étangs avec la Gâtine tourangelle, le Perche, la forêt d'Orléans et la Puisaye.

Afin de préserver une fraction de cette biodiversité, le Conservatoire protège trois étangs : l'Étang de la Benette, au sein du Parc Naturel Régional du Perche, l'Étang de Beaumont en Sologne et l'Étang Ex-Chèvres, dans le Parc Naturel Régional de la Brenne.

- SG -

Leucorrhine à gros thorax, espèce reconnue d'intérêt européen, concernée par la directive Habitats sur le site Natura 2000 «Grande Brenne» notamment



L'Étang Ex-Chèvres, Migné (Indre)

A la frange sud-est de la Grande Brenne, l'Étang Ex-Chèvres (14 ha) est un haut lieu de l'ornithologie locale car il abrite une importante héronnière regroupant 5 espèces nicheuses.

Outre la saulaie (4,5 ha) qui a supplanté peu à peu la roselière, cet étang très eutrophisé est couvert essentiellement d'un tapis de nénuphars (60 % de la surface en eau) qui permet la nidification de la Guifette moustac et du Grèbe à cou noir. Enfin, sur les queues d'étangs, résistant à la progression des saules, la lande humide (0,35 ha) constitue un refuge essentiel pour la flore (*Gentiane pneumonanthe*) et la faune (*Grillon des marais* et *Echiquier*).

Un intrus ? La Sablière de Cercanceaux, Dordives (Eure-et-Loir)



La Sablière de Cercanceaux (35 ha) est une ancienne exploitation de granulats dans la vallée du Loing. Il ne s'agit pas d'un étang : sa vidange n'est pas possible, et son volume d'eau essentiellement souterrain, est fortement connecté à la nappe alluviale.

Les étangs du Conservatoire



L'Étang de la Benette, Senonches (Eure-et-Loir)

L'Étang de la Benette (10 ha) s'inscrit dans un vallon barré par une digue créée par les moines au Moyen Age. Situé au cœur du massif forestier de Senonches, en tête de bassin, cet étang est remarquable par la pureté de ses eaux oligotrophes et légèrement acides. Une flore exceptionnelle, avec la Littorelle à une fleur, le Flûteau nageant, protégées au niveau national, surgit au sein des ceintures de vases au rythme des battements de l'eau. C'est aussi le lieu de reproduction de nombreux amphibiens (Triton palmé, Salamandre tachetée, Triton ponctué...) qui accourent par milliers des boisements alentour.



L'Étang de Beaumont, Neung/Beuvron (Loir-et-Cher)

Au cœur de la Sologne, l'Étang de Beaumont recèle une faune et une flore typiquement solognotes mais tellement menacées. Sa superficie (30 ha) qui le classe parmi les grands étangs de Sologne en fait un site important pour la nidification (Grèbes huppé et castagneux, Busard des roseaux...) et l'hivernage de nombreux oiseaux (Sarcelles, Fuligules...). La flore est également digne d'intérêt avec plusieurs espèces rares et préservées, comme l'Orchis à fleurs lâches présent sur les prairies de queue d'étang.

Gérer des étangs



A



B



C

Etang de Beaumont :
A- Pêche d'étang,
B- Pâturage bovin en queue d'étang,
C- Observatoire,
D- Travaux sur la roselière.

Etang de la Benette :
E- Installation de crapauds avec le Parc Naturel Régional du Perche.

Etang Ex-Chèvres :
F- Balade d'observation.

La valeur piscicole et biologique d'un étang est étroitement liée à sa gestion et à celle de son bassin versant. S'il n'est pas toujours facile d'intervenir à grande échelle, il est néanmoins possible de mettre en place, comme le prévoient les plans de gestion, des actions permettant de conserver la biodiversité propre à ces zones humides.

Gérer un étang, c'est souvent y maintenir une exploitation piscicole extensive* comme c'est le cas sur les trois étangs gérés par le Conservatoire. Ce mode de gestion, avec l'assec* qu'il occasionne, permet d'épurer les vases. Réalisée à des fréquences variables (tous les ans sur l'Etang de Beaumont, tous les 3 ou 4 ans sur la Benette et Ex-Chèvres), cette pratique traditionnelle, menée avec des pisciculteurs locaux, contribue au maintien des qualités physico-chimiques de l'eau.

Gérer un étang, c'est aussi diversifier les conditions de vie en assurant la juxtaposition de zones inondées et de zones d'eau libre et en préservant la mosaïque de milieux et la tranquillité des espèces. De nombreuses actions répondent à ces objectifs : reprofilage des rives pour favoriser les ceintures de végétation palustre*, entretien des roselières pour empêcher leur atterrissement*, gestion des prairies pour limiter leur embroussaillage, mais aussi des boisements pour éviter que leur évolution naturelle ne modifie trop les caractéristiques de l'eau...

C'est aussi rendre favorable les abords des étangs notamment pour les batraciens, avec par exemple le creusement de mares en périphérie (Etang de Beaumont) ou l'installation de crapauds (Etang de la Benette) leur permettant de traverser les routes voisines. C'est encore favoriser leur découverte et leur respect grâce à des aménagements discrets et des visites accompagnées.

- IG -



BIBLIOGRAPHIE

- SINNASSAMY J. M. & MAUCHAMP A., 2000. – Roselières : gestion fonctionnelle et patrimoniale. - ATEN édit., Fondation EDF, Réserves Naturelles de France & Station Biologique de la Tour du Valat publ., Cahiers techniques n°63 : 1-96.
- TROTIGNON J., 2000. – Des étangs pour la vie : améliorer la gestion des étangs. - ATEN édit., Ligue de Protection des Oiseaux publ., Cahiers techniques n°61 : 1-70.

PETIT LEXIQUE

- * **Oligotrophe** signifie peu chargé en éléments nutritifs, par opposition à **eutrophe**, **mésotrophe** étant un état intermédiaire.
- * **Une pêche extensive** se pratique sans ajout d'éléments visant à modifier les caractéristiques chimiques de l'eau et sans ajout nutritif, susceptibles d'augmenter la productivité en poissons.
- * **L'assec** est la période au cours de laquelle l'étang est vide (assec prolongé) ou quasiment vide (assec hivernal pour la pêche). Il permet la minéralisation des vases organiques qui s'accumulent sur les bords et au fond de l'étang.
- * **L'atterrissement** s'apparente à un comblement naturel : la roselière développe un important réseau végétatif qui la surélève et entraîne son assèchement. Le phénomène est amplifié par l'eutrophisation et la pollution des milieux. Sans entretien, elle dépérit : remplacée par d'autres espèces, elle s'installe vers le centre du plan d'eau, là où les conditions lui conviennent encore. A terme, le plan d'eau peut se combler.
- * **Une végétation palustre** est caractéristique des zones de marais.

Des espèces et des hommes

La Guifette moustac

Elle ressemble à une Sterne, mais sa queue courte l'en distingue aisément. Elle se reproduit dans les régions d'étangs et donc presque exclusivement en Dombes, Brenne, Sologne et Forez. La région Centre, avec deux des principaux bastions, accueille près de 40% des effectifs nationaux. Le nid se fait sur la végétation flottante des étangs. La précarité de ses fondations est source de vulnérabilité des œufs et des poussins en période de grand vent ou de forte pluie. Mais les menaces qui pèsent sur l'espèce sont plus liées aux dérangements humains (pêche, sports nautiques...) et à la gestion des milieux (faucardage*, vidange d'étang...). - DG -



L'Utriculaire négligée, belle plante mais carnivore !

L'Utriculaire négligée appartient à la famille des Lenticulariacées, qui regroupe des plantes herbacées carnivores des lieux aquatiques ou humides.

Espèce des eaux stagnantes, sans racine, flottant librement, elle se caractérise par ses grappes florales jaunes d'or. Ses feuilles profondément découpées en lanières filiformes portent des outres vésiculeuses ou utricules. Fermées par une trappe, ces dernières constituent de véritables pièges pour les micro invertébrés : lorsqu'une paramécie ou un petit crustacé touche



les poils de la trappe, celle-ci s'ouvre vers l'intérieur, créant un courant entraînant l'animal au cœur de l'utricule qui se referme derrière lui. L'organisme capturé est décomposé par des enzymes et absorbé par la plante. - MLH -



* **Faucardage** : fauchage sous l'eau, manuel ou mécanique, des végétaux aquatiques encombrant les rivières, les canaux et les étangs...

PROTEGER DURABLEMENT...

Une protection partagée par tous

Fête de la nature !
150 000 personnes
sur des sites naturels en France



Les 19 et 20 mai s'est déroulée la 1^{re} Fête de la nature, opération nationale de sensibilisation lancée par les réseaux de gestionnaires d'espaces naturels. Aux côtés des autres réseaux comme RNF, la LPO, FNE... les Conservatoires d'Espaces Naturels étaient partie prenante.

Le Conservatoire du Centre a proposé dans ce cadre quatre animations sur les départements d'Eure-et-Loir, du Loir-et-Cher et de l'Indre. 99 personnes ont ainsi découvert des sites préservés. Une très bonne participation pour une première !

Les dates de l'édition 2008 sont d'ores et déjà retenues : alors rendez-vous les 24 et 25 mai 2008 pour découvrir les espaces naturels protégés par le Conservatoire !



Prospections sur l'île du Prieuré, lors des rencontres batrachologiques : peu d'espèces rencontrées.



Restitution du projet scolaire sur l'île de la Folie : les parents écoutent attentivement les enfants.

Fréquence Grenouille 2007

Comme chaque année depuis 1994, le Conservatoire a proposé une trentaine d'animations dans le cadre de Fréquence Grenouille, opération nationale de sensibilisation aux richesses et intérêts fonctionnels des zones humides, portée par le réseau des Conservatoires d'Espaces Naturels.

Elles ont réuni 500 personnes et 238 enfants de dix classes d'écoles primaires. La restitution de l'un des projets pédagogiques, menée par les enfants et proposée dans le cadre de la Fête de la nature, a rassemblé une trentaine de personnes. La rencontre batrachologique a, quant à elle, rassemblé 26 personnes autour de conférences et de prospections sur le site encore mal connu sur le plan des amphibiens de l'île du Prieuré à Saint-Georges-sur-la-Prée (Cher). - IG -



En bref !

Etang en fête à Beaumont !

Le retour du printemps correspond également à celui des migrateurs. Ainsi, le couple de Busard des roseaux est à nouveau sur l'Etang de Beaumont et semble décidé à se reproduire sur le site. Rappelons que l'espèce y est observable depuis 2 ans et que seuls 2 voire 3 couples reproducteurs sont connus en Sologne. Des observations de Hérons pourprés ont également été faites au moment de l'installation pour la reproduction...

Découverte de l'Eperon Murat

Le maire de Ferrière-Larçon, également conseiller général, a invité la sous-préfète de Loches et le responsable du service Aménagement-Environnement du Conseil général d'Indre-et-Loire, nouvellement en fonction, à découvrir l'Eperon Murat. Au programme de cette visite : présentation des pelouses calcicoles et des orientations de gestion... A cette occasion, une nouvelle orchidée a été contactée : la Céphalanthère de Damas, protégée en région Centre !



Les espèces invasives, quelle menace pour la biodiversité ?

Peu de choses les distinguent des autres espèces. Animales ou végétales, arrivées chez nous de diverses manières (élevage, vente, apport involontaire...), elles trouvent dans nos espaces naturels des conditions propices à leur développement. Elles ont, quand elles sont présentes en trop grande quantité, un impact négatif sur la flore et la faune locales (autochtones). Portraits d'invasives !



La Jussie, enfin interdite à la vente !

Le ministre de l'agriculture et de la pêche et le ministre de l'écologie et du développement durable, s'appuyant sur le code de l'environnement et sur l'avis du Conseil national de la protection de la nature du 22 mars 2007, ont pris le 2 mai dernier, un arrêté interdisant la commercialisation, l'utilisation et l'introduction dans le milieu naturel de *Ludwigia grandiflora* et *Ludwigia peploides*, respectivement connues sous le nom de Jussie à grandes fleurs et Jussie rampante.

Une avancée importante dans la lutte contre cette belle invasive, qui vendue en jardinerie pendant de nombreuses années, s'est installée sur les grèves et secteurs d'eau stagnante, notamment sur le bassin de la Loire mais aussi sur de nombreux étangs... Reste à trouver les moyens de la déloger sur les très nombreux secteurs où elle est déjà largement installée.

Pour en savoir plus, contactez la Fédération départementale de pêche de votre département.



Bras mort envahi dans le Val de Langeais (37)

- IG -

En bref (suite) !

Le Pont, victime des quads

L'augmentation de la fréquentation du site du Pont, à Farges-Allichamps (Cher), par les quads, a été signalée en 2006 à l'ONCFS, avec dépôt de plainte. En janvier 2007, l'ONCFS a intercepté les auteurs récidivistes des infractions et a ainsi pu dresser contravention. Le préjudice est important puisque de nombreuses ornières y ont été creusées, en particulier sur une station de Renoncules à feuilles de Cerfeuil, et des arbres ont été abattus par les contrevenants pour créer des parcours. Ces actes illustrent, s'il en est besoin, les conséquences des loisirs motorisés sur des espaces naturels fragiles.

Ensemble pour la nature

L'entreprise GSM, partenaire dans le Cher

Débutées dans le cadre du projet d'aménagement de la sablière du Bois Blanc à Vierzon en 2000, puis par la participation financière à la publication de la plaquette du site des Iles de la Gargaude (Ménétréol-sous-Sancerre) en 2004, les relations avec l'entreprise GSM aboutissent aujourd'hui à la signature d'un premier partenariat durable.

En effet, l'entreprise d'exploitation de granulats souhaite s'affirmer comme mécène du Conservatoire pour participer à la gestion du site des Chaumes du Verniller (La Chapelle-Saint-Ursin) sur une durée initiale de 5 années.

Les contacts entre GSM et le Conservatoire devraient également aboutir à d'autres partenariats puisque l'ancienne sablière du Bois Blanc, site de grand intérêt ornithologique, va être rétrocédée à la commune de Vierzon et devrait faire l'objet d'une gestion par le Conservatoire, en vue de sa préservation et de son ouverture au public avec l'aide de GSM. Enfin, l'entreprise est propriétaire d'un méandre entier de la vallée du Cher (Les Laisses à Ainay-le-Vieil) qui ne sera jamais exploité et qui abrite près de 28 ha de pelouses et prairies alluviales parsemées de vieux arbres creux : des perspectives de protection intéressantes... - RD -



Comité des associations partenaires de CEMEX, une initiative sans équivalent

En 2005, le Conservatoire a signé un partenariat de 22 ans avec l'entreprise CEMEX pour la protection d'une pelouse à Baccon. Cette réalisation témoigne tout autant de la motivation des représentants de CEMEX en région Centre que d'une démarche de fond de cette entreprise en faveur du développement durable. En effet, les 6 et 7 juin 2007, le Conservatoire a participé, pour la 2^e fois, au Comité des associations partenaires qui est constitué des représentants des associations ayant des partenariats avec CEMEX et des directions régionales de l'entreprise.

Cette 11^e réunion en quinze ans a regroupé 10 structures dont la LPO, 7 associations membres de France Nature Environnement et le Museum national d'Histoire naturelle. L'objectif de ce Comité est de présenter les actions en région et d'échanger sur la prise en compte de la biodiversité dans l'activité d'exploitation de granulats. La démarche reste aujourd'hui unique en son genre et a permis de confirmer que les expériences réussies en matière d'intégration du patrimoine naturel dans les aménagements de carrières résultent d'une concertation approfondie et d'un partenariat franc autour des projets d'exploitation.



- FB -

Animations en partenariat avec le Conseil général d'Eure-et-Loir

La saison d'animation 2007 en Eure-et-Loir a inauguré une nouvelle forme de partenariat entre le Conservatoire et le Conseil général d'Eure-et-Loir.

Financées par ce dernier dans le cadre de la convention annuelle 2007 et labélisées Semaine du développement durable, trois animations gratuites ont été organisées par le Conservatoire. Dimanche 1^{er} avril à l'Étang de la Benette, vendredi 6 à Moronville et samedi 7 aux Grands Marais d'Auneau, 64 personnes ont suivi l'animateur pour une découverte du monde des amphibiens et des zones humides.

Ce niveau de participation, très satisfaisant, résulte probablement de facteurs multiples : communication du

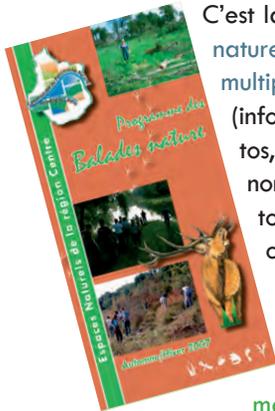


Conseil général, contexte national de la Semaine du développement durable couplé à Fréquence Grenouille, gratuité des sorties... L'expérience se poursuit puisque, dans cette même formule, trois nouvelles animations gratuites sont programmées les 14, 15 et 16 septembre dans le cadre des Journées européennes du patrimoine.

- PC -

Adhérer au Conservatoire ?

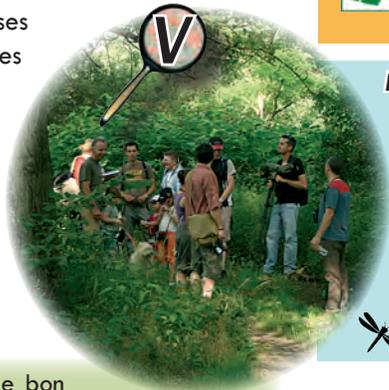
C'est soutenir son action pour la **protection des milieux naturels de notre région**, C'est **échanger, apprendre, découvrir** au cours de rencontres et de visites de sites... C'est faire partie **d'un réseau de personnes** soucieuses de protéger et de mieux connaître notre environnement,



C'est la possibilité de **s'investir** dans la protection de la nature et dans le fonctionnement de l'association de multiples façons, selon ses compétences et ses envies (informations naturalistes, veille presse, prêt de photos, tenue de stands...) ou encore de participer aux nombreux événements organisés par le Conservatoire et ses partenaires (chantiers, sorties canoë, concours photos...),

C'est être informé de ses actions par le biais des **calendriers d'animation Balades nature**,

« Fréquence Grenouille », « Printemps/Été » et « Automne/Hiver » (participation gratuite aux visites pour tous les adhérents du Conservatoire) et par le **bulletin d'information « Expli-Sites »** 2 fois par an.



Pour adhérer, il vous suffit de renvoyer le bon d'adhésion joint à la feuille de liaison ou disponible sur le site du Conservatoire, ou encore de noter vos coordonnées sur papier libre et de renvoyer le tout accompagné de votre règlement au siège social du Conservatoire.

Attention : les adhésions sont valables sur l'année civile.

Publication du Conservatoire du Patrimoine Naturel de la Région Centre
Dépôt légal Juillet 2002 - N°ISSN : 1639-1888 *Imprimé sur du papier recyclé*

- **Directeur de publication** - Ninó-Anne Dupieux, Présidente
- **Rédaction** - CPNRC/B. Allard, F. Breton, O. Brette, J.B. Colombo, P. Cotty, R. Doitrand, A. Giffaut, S. Gonzaga, I. Gravrand, S. Gressette, D. Greyo, F. Hergott, M. L'Hospitalier, M. Vêrité, M.L. Yoo
- **Conception/Maquette** - CPNRC/I. Gravrand,
- **Crédits illustrations** - CPNRC/B. Allard, J.-P. Bombonel, K. Giffaut, I. Gravrand, D. Greyo, S. Gressette, S. Gonzaga, M. L'Hospitalier, M. Vêrité, M.L. Yoo // CEMEX, Ecole de Chaumont/Loire, J.M. Lett, Loiret Nature Environnement, R. Pérez-SI Senonches, R. Pécherat, J.L. Pratz, P. Renard.

Toutes ces actions ont pu être menées grâce au soutien de :



Et, sur certaines opérations, avec le soutien :

- **de collectivités** : Conseils généraux du Loiret et de l'Indre, les 95 communes des sites et particulièrement Beaugency, Bléré, Bonny/Loire, Déols, Donnemais-Saint Mamès, Dordives, Montlouis/Loire, Vierzon, Tours...
- **de partenaires privés** : Fondation EDF, SAFER du Centre, Fondation de France, Lafarge Granulats, Cemex-Morillon Corvol, Ligérienne de granulats, Veolia, Fondation du Patrimoine, Caisse d'Épargne, Crédit Agricole.
- **de nombreux partenaires techniques** : 44 agriculteurs partenaires, associations d'insertion, DDE, DDAF, Fédérations de pêche, de chasse, Chambres d'agriculture, PNR Loire Anjou Touraine, de la Brenne et du Perche, Conservatoire botanique national du bassin parisien, Conservatoire des Sites Naturels bourguignons, WWF-France, LPO, Maisons de Loire, associations du réseau Nature Centre...

• **Merci à tous les adhérents et donateurs.**

Le Conservatoire du Patrimoine Naturel de la Région Centre est une association loi 1901 dont l'objectif est la préservation des milieux naturels remarquables de la région.

Son action se concentre autour de 4 axes : la connaissance des milieux, la protection de sites par le biais de la maîtrise foncière (acquisition) ou de la maîtrise d'usage (location, convention de gestion...), leur gestion et leur valorisation (ouverture au public, animations, opérations de sensibilisation...).



Le Conservatoire est membre du réseau des Conservatoires d'Espaces Naturels.



Légende des pictogrammes

Axes d'intervention

C Connaître **P** Protéger **G** Gérer **V** Valoriser

Milieux

Pelouses sèches et landes

Milieux anthropiques

Tourbières et marais

Prairies naturelles

Eaux douces

Boisements



En savoir plus

Documentation

- Plans de gestion et études réalisés par le Conservatoire (disponibles sur CD-Rom),
- Rapport d'activités 2006 - synthèse et CD-Rom
- Rapport Loire nature 2001-2006
- Projet coordonné 2007-2013 pour les Espaces naturels et ruraux de la région Centre

Sites Internet

- CPNRC - <http://cahiersnaturalistes.free.fr/cpnrc/>
- ENF - <http://www.enf-conservatoires.org>
- Loire nature : <http://www.loirenature.org>



Conservatoire du Patrimoine Naturel de la Région Centre

Association agréée par le Ministère de l'Écologie et du Développement Durable et par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

Siège social : 30, rue de la Bretonnerie - 45000 Orléans
Tel. : 02 38 77 02 72 - Fax : 02 38 77 02 08
siège.orleans@conservatoire-espacesnaturels-centre.org

Antenne Cher/Indre

16 rue du Bas de Grange - 18100 VIERZON
Tel. : 02 48 83 00 28 - Fax : 02 48 83 00 29
antenne18-36@conservatoire-espacesnaturels-centre.org

Antenne Loiret/Eure-et-Loir

2 place Aristide Briand - 45150 CHATEAUNEUF/LOIRE
Tel. : 02 38 59 97 13 - Fax : 02 38 46 06 35
antenne28-45@conservatoire-espacesnaturels-centre.org

Antenne Indre-et-Loire/Loir-et-Cher

6 place Johann Strauss - 37200 TOURS
Tel. : 02 47 27 81 03 - Fax : 02 47 27 54 24
antenne37-41@conservatoire-espacesnaturels-centre.org